

Conditions générales de vente

Formations professionnelles POPMOOD

Version mise à jour le 20 septembre 2026

1. Désignation

POPMOOD est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 19, rue Rabelais, 59390 Lys-lez-Lannoy. Il est enregistré auprès du préfet de région sous le numéro de déclaration d'activité 32591279659. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions générales de vente définissent les conditions applicables aux prestations de formation réalisées par POPMOOD pour le compte d'un client. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du client, sauf accord écrit contraire de POPMOOD.

3. Devis et contractualisation

Pour chaque prestation, POPMOOD adresse au client un devis, accompagné du programme de formation et, selon le cas, d'une convention ou d'un contrat de formation. La commande devient ferme à réception du devis ou de la convention renseigné, daté et signé avec la mention « Bon pour accord », ou de tout autre accord écrit équivalent.

À l'issue de la formation, POPMOOD remet les documents prévus au contrat, notamment la facture, le certificat de réalisation et les attestations de fin de formation. Les justificatifs de présence sont transmis dans le respect des règles de confidentialité applicables.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros hors taxes et majorés de la TVA au taux en vigueur, sauf mention contraire.

Un acompte de 30 % du montant total TTC est exigible à la commande et doit être versé avant le début de la formation. L'acompte est déduit du montant restant dû. Sauf stipulation différente figurant au devis ou à la convention, le solde est payable à réception de la facture émise à l'issue de la prestation.

Le paiement est effectué par virement bancaire ou par chèque. Les coordonnées bancaires de POPMOOD figurent sur les factures. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

5. Financement et subrogation de paiement

Lorsque le client sollicite un financement par un OPCO ou un autre financeur, il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires et de transmettre à POPMOOD l'accord écrit de prise en charge avant le début de la formation.

L'acompte de 30 % n'est pas demandé lorsque POPMOOD bénéficie d'un accord écrit de subrogation de paiement couvrant la prestation. En cas de prise en charge partielle, le client règle avant le début de la formation la part non couverte, dans la limite de l'acompte normalement exigible, puis le solde restant selon les conditions convenues.

À défaut d'accord de prise en charge ou de subrogation reçu au plus tard la veille du démarrage, le client reste redevable de l'intégralité du prix. En cas de refus, de réduction ou de non-paiement du financeur, le client s'engage à régler les sommes restant dues à POPMOOD.

6. Retard de paiement

Toute somme non réglée à son échéance entraîne, de plein droit et sans rappel préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux de refinancement de la Banque centrale européenne en vigueur, majoré de 10 points. Le taux appliqué ne peut être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est due pour chaque facture payée en retard. POPMOOD peut demander une indemnisation complémentaire sur justificatifs lorsque les frais engagés excèdent ce montant.

7. Annulation, report et absence

Toute demande d'annulation ou de report doit être adressée à contact@popmood.fr. Elle est sans pénalité lorsqu'elle parvient à POPMOOD au moins 10 jours calendaires avant le début de la prestation.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant le début de la prestation, 50 % du prix total initial est facturé. En cas d'annulation moins de 4 jours ouvrables avant le début de la prestation, 100 % du prix total initial est facturé. Toute formation commencée est due en totalité, sauf accord écrit contraire.

En cas d'empêchement d'un intervenant, POPMOOD peut proposer un formateur de niveau équivalent ou de nouvelles dates. Le client est informé dans les meilleurs délais.

8. Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement dû à un événement présentant les caractères de la force majeure. La partie concernée informe l'autre partie dès que possible. Les parties recherchent prioritairement un report de la prestation ; à défaut, seules les prestations effectivement réalisées et les frais non récupérables dûment justifiés sont facturés.

9. Programme et modalités pédagogiques

POPMOOD peut adapter le contenu, les méthodes, l'ordre des séquences ou les modalités d'évaluation en fonction du niveau des participants, de la dynamique du groupe, des contraintes d'accessibilité ou de circonstances pédagogiques, sans modifier les objectifs essentiels de la formation.

10. Propriété intellectuelle

Les supports de formation, quel qu'en soit le format, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Sauf autorisation écrite de POPMOOD, leur reproduction, diffusion, modification ou utilisation pour organiser ou animer une prestation est interdite. Les supports sont réservés à l'usage personnel des participants dans le cadre de la formation.

11. Données personnelles

Les données personnelles recueillies sont utilisées pour gérer la relation client, les inscriptions, l'exécution et le suivi des formations, la facturation, les obligations réglementaires et, lorsque la réglementation le permet, les communications commerciales.

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, le cas échéant, de portabilité en écrivant à contact@popmood.fr. Elles peuvent

également saisir la CNIL. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités poursuivies et aux obligations légales de POPMOOD.

12. Réclamations

Toute partie prenante peut adresser une réclamation à contact@popmood.fr ou au 07 86 51 28 29. POPMOOD accuse réception, analyse la demande et apporte une réponse dans les meilleurs délais. Les réclamations et les actions mises en œuvre sont tracées dans le dispositif d'amélioration continue.

13. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend, les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut d'accord, le litige relève de la juridiction compétente selon les règles de droit commun et, lorsque les deux parties ont la qualité de commerçant, du tribunal de commerce compétent.